

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 17 mai 2021

DATE DE LA CONVOCATION

07 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 29
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 5
Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 mai 2021

**L'an deux mil vingt et un
Et le 17 mai à 19h00**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Christian LALLERON**, Vice-président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINDERGER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUXEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Nathalie SAULZET a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-Sur-Cosson),
Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord),
Gilles CLEMENT (Mont-près-Chambord) a donné pouvoir à Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan),
Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Mireille BIZERAY a donné pouvoir à Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire),

Membres Titulaires absents ou excusés :

Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan),

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : -

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Hélène PAILLOUX (Bracieux) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-044-2021

Objet : Autorisation à donner au Président pour la signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF

Monsieur Patrick MARION, Vice-Président en charge de la cohésion sociale et service à la population, présente le point d'avancement de la Convention Territoriale Globale - CTG - inscrite dans le projet social de territoire.

Pour mémoire, le dispositif de la CTG remplace les financements des contrats Enfance depuis le 1^{er} janvier 2020. Ce dispositif a été présenté et communiqué à tous les maires lors de la Conférence des maires du 16 mars dernier.

Démarche partenariale et intersectorielle, la CTG vient renforcer notre volonté de lutter contre les précarités, favoriser l'accès aux droits et au maillage des services publics, soutenir la parentalité, et plus globalement, permettre aux habitants de mieux vivre leur territoire.

Les 4 axes de travail du projet social de territoire ont été validés par le comité de pilotage du 13 février 2020 et des fiches projets ont été validées en comité technique en fin d'année puis présentées en conférence des maires le 16 mars 2021.

Pour mémoire :

Axe 1 : ACCÈS AUX SOINS MÉDICAUX

- Fiche 1 : Renforcer l'accessibilité aux actions de prévention et à l'éducation thérapeutique
- Fiche 2 : Accompagner les nouveaux modes d'exercice des professionnels de santé

Axe 2 : SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

- Fiche 3 : Développer les lieux d'accueil et de rencontres des jeunes parents
- Fiche 4 : Harmoniser l'offre de services petite enfance / enfance jeunesse sur le territoire

Axe 3 : ACCÈS AUX SERVICES ET AUX DROITS

- Fiche 5 : Développer des solutions de mobilité (en lien avec le PCAET)
- Fiche 6 : Implantation d'un Espace France Services (lien Maison de l'Habitat)

Axe 4 : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE

- Fiche 7 : Anticiper les entrées en institutions – maintien de l'autonomie des publics cibles : personnes âgées et personnes atteintes de handicap
- Fiche 8 : Développer l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches

Au vu de l'avancement des fiches projets, les conseillères techniques de la Caisse d'Allocations Familiales, qui accompagnent la Communauté de communes pour l'élaboration de ce contrat cadre quadriennal, nous ont fait part en février de l'accord de la CAF pour signer la CTG en juin, notamment afin de poursuivre les financements sur 2021 des participations de la CAF aux services Petite Enfance, Enfance Jeunesse de chaque commune du territoire et poursuivre plus globalement la construction du plan d'actions transversal du projet social de territoire.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil communautaire de l'autoriser à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF en juin 2021 et demande aux communes de délibérer également pour signer la CTG et ce avant le 28 juin 2021 (date du prochain conseil d'administration de la CAF).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF en juin 2021 ;**
- **DEMANDE aux communes membres de délibérer sur la signature de la Convention Territoriale Globale avant le 28 juin 2021 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.



**Pour le Président empêché,
Le Vice-Président,**

Christian LALLERON